



# COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



Cossonay  
Qualité de vie

## PLAN CLIMAT COMMUNAL ET CITÉ DE L'ÉNERGIE

# Le score obtenu par la Commune pour le label *Cité de l'énergie* est en constante augmentation

**COSSONAY** En 1991, le programme *Cité de l'énergie* voit le jour. Son but est d'encourager les efforts pour une politique énergétique et climatique durable à l'échelon local. Les communes faisant des efforts supérieurs à la moyenne en matière d'énergie et de climat - en fonction des possibilités d'action disponibles - se voient attribué un label «Cité de l'énergie®». En mai 2023, la Suisse comptait 475 Cités de l'Énergie, dont 98 avec le label Gold.

### De 60% en 2015 à 70,7% en 2025

Depuis le 1er mai 1998, la Commune de Cossonay est membre de l'association Cité de l'énergie. Auditée sur la base de centaines de critères spécifiques en novembre 2015, elle a obtenu un score de 60% et sa première certification. Lors de l'audit de 2020, son score était monté à 66,5%, et lors du dernier audit en novembre de l'année passée, il avait encore grimpé à 70,7%. Ces audits quadriennaux font partie intégrante du principe de base de l'association, qui veut que les communes confirment la continuité et la qualité de leur engagement. Durant ces intervalles de quatre ans, elles sont encouragées à faire un état des lieux détaillé, à la suite duquel elles pourront définir une politique énergétique et climatique, la mettre en œuvre et en évaluer les résultats. Ces activités sont intégrées à Cossonay dans un *Plan Climat* plus large.

### Stratégie climat de la Municipalité

Le *Plan Climat* représente la stratégie climatique de la Municipalité de Cossonay qui vise à faire de la lutte contre les changements climatiques une opportunité pour le territoire afin de garantir une bonne qualité de vie. Ce plan s'inscrit dans un contexte plus large, comme les accords de Paris ou la stratégie énergétique 2050, et permet aussi à la Commune de Cossonay de

répondre à son obligation constitutionnelle de «veiller à la protection du climat et de lutter contre le réchauffement climatique et les dérèglements qu'il génère».

La première partie du *Plan Climat* consiste en un état des lieux détaillé permettant de définir le second volet stratégique. Ce dernier s'articule autour de deux axes - l'atténuation pour limiter les émissions et l'adaptation pour faire face aux effets inévitables - et comprend six thèmes: énergie et bâtiments, consommation, mobilité, ressources naturelles et biodiversité, aménagement du territoire, et gouvernance.

### Objectif zéro émission nette en 2050

Concrètement, la Commune de Cossonay est active depuis de nombreuses années et bien des mesures ont déjà été mises en œuvre. L'augmentation constante du score obtenu pour le label Cité de l'énergie le démontre bien. Parmi les principales actions ayant contribué à améliorer le score lors du dernier audit figure la nette hausse des installations individuelles de panneaux photovoltaïques et des rénovations de systèmes de chauffage durables dans la Commune.

Dans le domaine de la mobilité et des transports, la réalisation de cheminements piétonniers (préavis en cours), de nouveaux arrêts de bus et plus globalement, l'amélioration de l'offre en transports publics a aussi contribué à cette hausse. Et bien sûr, au niveau du développement et de la planification, les engagements pris par la Municipalité au travers de la *PET* (Planification Énergétique Territoriale) et du *Plan Climat*. Ce dernier constitue donc une étape significative et fournit à la Municipalité une feuille de route et des objectifs tangibles et réalistes, qui lui permettront d'atteindre l'objectif de «zéro émission nette» en 2050. Il défi-

nit les actions à entreprendre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (atténuation), et pour améliorer la résilience du territoire face aux effets du dérèglement climatique (adaptation). Le plan d'action pourra bien sûr être actualisé et revu en fonction de l'évolution de la Commune et de ses indicateurs pour rester pertinent.

### Projets de transition écologique

Toutes ces démarches, qui concernent tout un chacun, demeurent volontaires et ne sont aucunement contraignantes. Par devoir d'exemplarité, la Commune de Cossonay s'engage déjà dans chacun des six thèmes du *Plan Climat*: par exemple au niveau de la mobilité par l'achat de véhicules électriques, au niveau de la consommation par l'établissement de bonnes pratiques en matière d'achat local et durable, ou encore au niveau énergie et bâtiments par l'assainissement de son parc immobilier, avec un projet de chauffage à distance des bâtiments communaux.

La Municipalité veillera aussi à faciliter l'avancement des projets de transition écologique auprès de la population. Le Fonds pour le Développement Durable - dont la popularité ne cesse de croître, notamment en ce qui concerne les subventions pour les abonnements de transport public - en est un bon exemple.

D'autres mesures de communication, de mise en relation et de partage d'expérience contribueront à encourager la population à adopter ces mesures et à faire tomber les derniers obstacles freinant la transition écologique. Un flyer résumant les deux axes d'engagement et les six thèmes concernés sera prochainement mis à disposition sur le site de la commune et distribué à tous les ménages. ■

Site Internet *Cité de l'énergie*: [www.energiestadt.ch](http://www.energiestadt.ch)

# COSS INFO



Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

## EN BREF

### Cartes Ciné-Sénior

Comme ces dernières années, la Commune a acquis deux cartes «Ciné-Sénior» pour des séances de cinéma qui se déroulent une fois par mois le mardi à 14h30. Vous trouverez des renseignements sur les conditions d'utilisation auprès du Greffe municipal ou sur le site internet [www.cossonay.ch](http://www.cossonay.ch) Le programme peut être consulté sur [www.cinemacossonay.ch](http://www.cinemacossonay.ch).

### Prévention : passage du Bus Santé

Unisanté stationnera son Bus Santé sur le parking de la Vy Neuve du **lundi 3 au jeudi 6 mars 2025**. Toute personne intéressée est invitée à prendre rendez-vous au 021 545 24 63 ou [bus.sante@unisante.ch](mailto:bus.sante@unisante.ch). Le bilan dure 30 minutes, coûte CHF 50.- par personne et comprend: un contrôle du taux de cholestérol; une mesure de la tension artérielle; des mesures du poids,

de la taille et de l'indice de masse grasseuse; un dépistage du diabète dès 40 ans; des conseils personnalisés.

### Pro Juventute: message aux parents

Pro Juventute, en collaboration avec la Commune, propose un coffret intitulé «Messages aux parents», composé de diverses informations et qui s'adresse aux familles qui accueillent leur premier enfant. De plus amples renseignements peuvent être obtenus à l'Office de la population.

### Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA): Séance d'information

La stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) franchira bientôt une étape-clé de son élaboration avec sa prochaine mise à l'enquête qui se déroulera du 13 mars au 11 avril 2025. Au préalable, l'Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM) organise une séance d'information publique



qui se tiendra le **mardi 11 mars 2025 de 19h à 21h** à la salle polyvalente du Praillon, chemin du Rossé 5 à Yens, en présence des conseillères d'Etat Christelle Luisier Brodard et Isabelle Moret. La rencontre est ouverte à l'ensemble des habitantes et des habitants des communes concernées par la SRGZA. L'objectif de la séance est de présenter les grandes lignes de la stratégie, d'expliquer son impact sur le territoire et de répondre aux questions. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire avant le 4 mars 2025 au 021 862 22 75. ■

LA MUNICIPALITE

## COUP DE BALAI 2025: RENDEZ-VOUS SAMEDI 29 MARS DÈS 9H00



La journée cantonale de ramassage des déchets, intitulée «Coup de balai» se déroulera samedi 29 mars 2025. À Cossonay, cette action aura lieu ce jour-là, dès 09h00. L'inscription

est conseillée auprès du Greffe municipal au 021 863 22 00 ou [secretariat@cossonay.ch](mailto:secretariat@cossonay.ch). Le détail de la journée peut être consulté sur le site Internet communal [www.cossonay.ch](http://www.cossonay.ch).

JOURNAL DE COSSONAY

Vendredi 07 février 2025



## Votre abonnement vous permet d'accéder gratuitement à l'édition digitale du journal !

Rendez-vous sur le site web [@journalcossonay.ch](http://@journalcossonay.ch), sous l'onglet JOURNAL DIGITAL. Puis appuyez sur **activer mon compte** et complétez le formulaire. Pour toute aide contactez par courriel le Service Clientèle: [clientele@journalcossonay.ch](mailto:clientele@journalcossonay.ch)

Les précédentes éditions



Vendredi 17 Mars 2024



Vendredi 27 janvier 2024



Vendredi 26 janvier 2024



Vendredi 17 janvier 2025



Vendredi 10 janvier 2025



Vendredi 20 décembre 2024